

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Destinataire : Membres du Conseil d'établissement

Date : Mardi 26 mai, 18h30

Lieu : Modulaire



PROCÈS-VERBAL

	ÉTAIENT PRÉSENT(E)S Michel Lefebvre, parent Véronique Paradis, parent Catherine Galarneau, parent Alexandra Marier-Bienvenue, parent Virginie Lachance, enseignante Josianne Desaultels, enseignante Sophie Préfontaine, enseignante Annie Robert, technicienne au service de garde Capucine D'Auteuil-Legault, représentante du personnel de soutien (substitut) PARTICIPAIT ÉGALEMENT Gabriel Duquette, directeur PUBLIC Aucun public	ÉTAIENT ABSENT(E)S Marc-André Pelletier, parent Josianne St-Jean, représentante du personnel de soutien
CÉ #26-05-2026-01	1. Ouverture de la séance : mot de bienvenue 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance Michel Lefebvre et Gabriel Duquette accueillent les membres, constatent le quorum et ouvrent la séance. 1.2 Nomination d'un(e) secrétaire Nomination (LIP 69) Gabriel Duquette sera le secrétaire pour l'année scolaire 2025-2026. 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour L'ordre du jour est projeté à l'écran et lu par Michel Lefebvre. Aucun ajout de sujet n'est proposé. Toutefois, il est proposé de devancer le sujet « Rencontre avec les technopédagogues » dans le but de permettre à Michel Lefebvre d'être présent pour ce sujet. Aucun vote n'est demandé. EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Annie Robert, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté. 1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 7 avril 2026 Le procès-verbal a été transmis par courriel aux membres et préalablement lu. Il est également projeté à l'écran. Aucune correction n'est proposée. Aucun vote n'est demandé.	

CÉ #26-05-2026-02

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sophie Préfontaine, il est résolu **à l'unanimité**;
D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

1.5 Suivis de la rencontre du 1^{er} avril 2025

1.5.1 État des inscriptions 2026

L'organisation scolaire pour 2026-2027 est maintenant officielle.

4 groupes du préscolaire

2 groupes de 1^{re} année

2 groupes de 2^e année

1 classe cycle (1^{re}-2^e année)

2 groupes de 3^e année

2 groupes de 4^e année

1 classe cycle (3^e-4^e année)

4 groupes de 5^e année

3 groupes de 6^e année

Service ESCALE

Il y avait un surplus d'élèves au 1^{er} cycle. Les appels aux parents ont été effectués. Une famille s'est portée volontaire et deux familles concernées n'avaient jamais fréquenté notre école.

2. Parole au public

3. Adoption et approbation

3.1 Retour consultation | Règlement du Conseil d'administration (consultation)

Dans le cadre de la consultation prévue à l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique concernant le projet de règlement intitulé « Règles de fonctionnement du Conseil d'administration », le conseil d'établissement devait transmettre ses commentaires au plus tard le 22 mai 2026.

La prochaine séance du conseil d'établissement (CÉ) étant prévue le 26 mai 2026, une consultation par courriel a été réalisée auprès des membres. À cet effet, Gabriel Duquette a transmis, le 26 avril 2026, les documents relatifs au projet de règlement, incluant une version avec marques de modifications et une version sans marques, afin d'en faciliter la lecture et de recueillir les commentaires.

Aucun membre du CÉ n'a soumis de commentaire sur le contenu du projet de règlement dans le délai imparti. Cependant, certains membres ont mentionné que cette consultation leur apparaissait éloignée de leurs priorités et des enjeux de terrain.

EN CONSÉQUENCE, après consultation par courriel de l'ensemble des membres, il est résolu **à l'unanimité**;

D'EXPRIMER un avis favorable au projet de règlement du Conseil d'administration.

3.2 Projet éducatif | Orientation (adoption)

Michel Lefebvre fait un retour sur le courriel envoyé aux membres concernant l'utilisation du numérique à l'école, la rencontre qui a suivi avec Gabriel Duquette ainsi que celle avec les technopédagogues. À la suite de cette démarche, il est proposé, dans une optique de pérennité, d'ajouter une orientation à notre projet éducatif concernant l'utilisation du numérique à l'école.

CÉ #26-05-2026-03

CÉ #26-05-2026-04

Voici l'orientation ajoutée : ORIENTATION TRANSVERSALE #2 : L'utilisation du numérique s'inscrit exclusivement dans une intention pédagogique. Les outils technologiques sont utilisés au service des apprentissages, du développement des compétences des élèves, de la collaboration et de la différenciation pédagogique, tout en favorisant un usage responsable, éthique et équilibré du numérique.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Michel Lefebvre, il est résolu **à l'unanimité; D'ADOPTER** la mise à jour de notre projet éducatif.

3.3 Mode de vie (approbation)

Gabriel Duquette présente le mode de vie 2026-2027. Un comité a été formé afin d'en assurer la révision. Aucun changement ou modification n'est prévu pour la prochaine année.

L'enseignement des comportements attendus demeure priorisé. Le soutien aux comportements positifs est fortement valorisé. La cascade d'interventions ainsi que les gestes réparateurs sont maintenus conformément aux pratiques en vigueur.

Le mode de vie est conforme aux exigences du MÉQ concernant l'interdiction des téléphones cellulaires personnels à l'école et sur ses terrains, ainsi que le respect de l'utilisation des titres de civilité (Monsieur/Madame) et du vouvoiement.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.

CÉ #26-05-2026-05

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Véronique Paradis, il est résolu **à l'unanimité; D'APPROUVER** le mode de vie tel que présenté.

3.4 Plan de lutte (adoption)

L'article 75.1 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le CÉ adopte le plan de lutte contre l'intimidation et la violence et son actualisation proposé par le directeur de l'école;

Ce plan a principalement pour objet de prévenir et de contrer toute forme d'intimidation et de violence à l'endroit d'un élève, d'un enseignant et de tout autre membre du personnel de l'école;

En vertu de l'article 75.2 de la Loi sur l'instruction publique, ce plan prévoit les engagements qui doivent être pris par le directeur envers l'élève victime d'un acte d'intimidation et les parents de celui-ci ainsi que les démarches qui doivent être entreprises par le directeur auprès de l'élève qui est l'auteur d'un acte d'intimidation et les parents de celui-ci;

Par ailleurs, un document expliquant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit être distribué aux parents et le CÉ doit veiller à ce que ce document soit rédigé de manière claire et accessible;

Gabriel Duquette présente la mise à jour et l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. L'école a procédé à un sondage cette année afin d'évaluer le sentiment de sécurité des élèves. Les membres du comité mode de vie ont analysé les résultats, mis à jour l'état de la situation et suggéré des priorités en vue de l'année scolaire 2026-2027. Le plan de lutte et son évaluation seront déposés sur notre site Internet.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.

CÉ #26-05-2026-06 CÉ #26-05-2026-07	EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Alexandra Marier-Bienvenue, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER le plan de lutte 2026-2027 contre la violence et l'intimidation tel que présenté; D'ADOPTER l'évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence 2025-2026. 3.5 Listes de matériel d'usage personnel et listes de reprographie (approbation) Gabriel Duquette présente au CÉ, pour approbation, les listes de matériel d'usage personnel et les listes de reprographie requises par l'école, conformément à l'article 77.1 et dans le respect de l'article 7, 3e et 4e paragraphes de la Loi sur l'instruction publique; Les listes proposées par la direction : • ont été élaborées avec la participation des enseignants; • respectent le Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées édicté par le Ministère; • respectent la Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées par les écoles et par les centres, adoptée par le centre de services scolaire; • prennent en compte les principes d'encadrement du coût des documents établis pour 2026-2027 par le conseil d'établissement; Pour les frais chargés aux parents en 6^e année, ceux-ci s'établissent à 111,66 \$. Un travail d'analyse a été effectué par les enseignant(e)s, mais il n'est plus possible de réduire ce montant. Entre autres, les cahiers d'exercices sont plus dispendieux pour ce niveau et un regard est porté sur la transition vers le secondaire. De plus, la séance d'affectation du personnel enseignant ayant lieu ce jeudi 28 mai 2026, il est possible que des changements soient proposés. Le cas échéant, un point de suivi sera prévu lors de la rencontre du 16 juin. Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.
CÉ #26-05-2026-08 CÉ #26-05-2026-09 CÉ #26-05-2026-10	EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Catherine Galarneau, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER les listes de matériel d'usage personnel et les listes de reprographies dont l'achat sera demandé aux parents pour 2026-2027 et d'en déposer une copie sur le site Internet de l'école. D'APPROUVER le montant des frais chargés aux parents en 6^e année; D'APPROUVER la poursuite de la campagne de financement avec la compagnie Colle à moi.
CÉ #26-05-2026-11	3.6 Activités de fin d'année (approbation) Gabriel Duquette présente les activités prévues pour les élèves d'ici la fin de l'année scolaire. Les informations seront transmises aux parents via l'Info-Tournesol du mois de juin. Entre autres, une kermesse ainsi qu'une disco silencieuse sont prévues. Ces deux activités sont rendues possibles grâce aux activités de financement réalisées cette année. Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé. EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Virginie Lachance, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER les activités de fin d'année ainsi que la dérogation à l'horaire normal de cours.

CÉ #26-05-2026-12

3.7 Cross-country 2026-2027 (approbation)

Dans le but d'amorcer la planification du cross-country 2026-2027 destiné aux élèves de 6^e année au Parc Les Salines, il est proposé d'approuver la participation de l'école. Cette façon de procéder permettra aux enseignants d'éducation physique de procéder à la réservation de l'autobus pour cette activité.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Annie Robert, il est résolu à l'unanimité;
D'APPROUVER la participation de l'école au cross-country 2026-2027.

4. Informations et affaires nouvelles

4.1 Mois de l'activité physique : Mara-Tournesol

Gabriel Duquette invite les membres à participer au Mara-Tournesol, qui se tiendra le jeudi 28 mai 2026. Que vous souhaitiez marcher, jogguer ou courir, c'est l'occasion parfaite de bouger ensemble dans une ambiance conviviale et dynamique ! On vous attend en grand nombre.

5. Parole à la direction

Aucun point n'est soulevé par la direction.

6. Parole à la technicienne au service de garde

Annie Robert présente les activités spéciales qui ont eu lieu durant la Semaine de la garde scolaire, du 11 au 15 mai. La météo variable a nécessité plusieurs ajustements. Plusieurs activités auront également lieu dans les prochains jours : une exposition de Lego le 8 juin, des jeux gonflables le 15 juin ainsi que de la limonade fraîche offerte le 22 juin.

Le 5 juin, lors de la journée pédagogique, une sortie au Funtropolis est également prévue.

Finalement, la pénurie de personnel crée beaucoup de pression sur le réseau, notamment dans notre école. Le remplacement des membres du personnel représente un défi à la fois logistique et sécuritaire.

7. Parole au soutien

Aucun point n'est soulevé.

8. Parole aux enseignants

Les enseignantes rappellent que les épreuves du MÉQ débiteront la semaine prochaine. Les élèves de 2^e année sont très fiers de leur salon du livre.

9. Parole aux parents

9.1 Rencontre avec les technopédagogues

Ce sujet a été jumelé avec le sujet 3.2.

10. Parole au représentant au Comité de parents du CSSP

Catherine Galarneau a eu un empêchement l'empêchant d'assister à la dernière rencontre du comité. Elle sollicite également les membres afin de la remplacer lors de la prochaine rencontre.

11. Sujets divers

Aucun sujet divers

CÉ #26-05-2026-13

12. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ont été traités.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Véronique Paradis, il est résolu **à l'unanimité;**
D'APPROUVER la levée de la séance à 20h32.

(signature)

Michel Lefebvre, président

(signature)

Gabriel Duquette, directeur